



EPARGNE & ACTIONNARIAT

S A L A R I É S

Lettre syndicale Groupe Orange - #2 / 2020

Au sommaire :

- Résultats du T1 2020
- AG des actionnaires d'Orange
- Intéressement dans les filiales
- Votre épargne en pratique

Résultats du T1 2020

Pour l'instant, rien de neuf !

Hélène Marcy

Tout le monde attendait la publication des résultats du 1^{er} trimestre avec l'espoir d'y lire des perspectives sur l'impact économique de la crise du covid-19 pour Orange. Mais si les résultats publiés le 30 avril sont en ligne avec les objectifs initialement annoncés pour l'année 2020, il faudra patienter jusqu'à la publication du T2 pour identifier la manière dont la crise sanitaire impactera les activités et la performance économique de notre entreprise. En effet, seules les 2 dernières semaines de mars se sont déroulées « sous confinement » dans les pays européens, la vague épidémique n'arrivant que plus tard sur le continent africain.

Pour les personnels, le bouleversement a été instantané : basculement massif en télétravail, fermeture des boutiques, mise en place des Plans de Continuité d'Activité (PCA) sur tous les périmètres, et, malheureusement, déclenchement de l'activité partielle chez Orange Bank et Business & Décision.

La priorité était de paramétrer les réseaux pour qu'ils tiennent face au « Restez chez vous », tant pour nos clients grand public, dont le domicile devait désormais endosser aussi le rôle de bureau, de salle de classe, mais aussi de sport ou de cinéma, que pour les entreprises, dont beaucoup se sont également mises au télétravail du jour au lendemain. Sur le plan technique, comme on l'a vu, Orange a très bien tenu le choc, sans dégrader la qualité de service, ce que nous avons été les seuls à réaliser. Alors que tout le monde s'inquiétait d'une explosion du trafic internet, en France, c'est la voix qui a augmenté de 40%.

Les entreprises basculent en travail à distance

Côté business, ce fut le branle-bas de combat sur le marché E, qui enchaîne un 6^{ème} trimestre de croissance, à +0,8%, identique au T4 2019. L'activité IT (Information Technology, c'est-à-dire offres de services et d'intégration), incluant les filiales de l'UES OBS, a crû plus fortement qu'au trimestre précédent, tandis qu'il a aussi fallu s'activer côté Cyberdéfense, les attaques s'étant multipliées dès le début de la crise sanitaire. Globalement, les revenus ont augmenté de 20% sur l'ensemble des activités de connectivité et de services

associés. Dans le même temps, les revenus du roaming sur le mobile sont tombés à zéro, quasiment plus personne ne pouvant se déplacer hors des frontières même pour raison professionnelle. Côté perspectives, c'est la grande inconnue : personne ne peut encore évaluer tous les impacts de la crise économique engendrée par la crise sanitaire, sur les défauts de paiements ou les fermetures d'entreprises, tandis que certains projets sont décalés dans le temps par nos clients.

Marché grand public : retour de la guerre des prix ?

La fermeture des boutiques quasiment partout en Europe a fait chuter les ventes de terminaux et les souscriptions à Orange Bank, et les raccordements Fibre étaient gelés dans la dernière quinzaine de mars, sauf pour les clients prioritaires. Le churn (changement d'opérateur) baisse pendant les périodes de confinement (gelé par le régulateur espagnol, mais pas par l'Arcep en France). En revanche, le confinement induit des baisses de revenus, immédiates ou anticipées, qui orientent les consommateurs vers les offres low-cost.

En France, si l'offre Sosh à 15€ lancée début mars avait permis d'entraîner le marché vers une hausse des prix (2 concurrents avaient remonté leurs offres de 12€ à 14 ou 15€), le confinement a relancé la guerre des prix, et nous a fait perdre les clients dont les offres promotionnelles avec engagement d'un an sont parvenues à échéance pendant la période. En termes de perspectives, notons que la difficulté à déployer les réseaux conduit [Free à prolonger son contrat d'itinérance avec Orange](#), ce qui, comme on l'a vu par le passé, apporte une contribution bienvenue à notre chiffre d'affaires.

Côté Fibre, le trimestre avait bien commencé, ce qui permet de signer un record commercial avec 192K nouveaux abonnements. En termes de perspectives à moyen terme, l'assignation au domicile, qui va durer même si elle s'assouplit progressivement, confirmera l'intérêt des clients pour un réseau domestique de qualité. En revanche, les déploiements et les raccordements connaîtront des difficultés pour retrouver un rythme normal. Ils dépendent en effet d'un très grand nombre d'acteurs, et notamment d'un regrettable empilement de sous-traitants, dont certains délocalisés (comment a-t-on pu imaginer de sous-traiter certaines études FTTH au Maroc via l'utilisation de Google Maps ???), et qui n'ont pas tous la même capacité à rebondir. Souhaitons que nos dirigeants en tirent les conséquences. Nous les interrogeons sur ce point [dans les questions écrites](#) que nous leur avons adressées en vue de l'AG des actionnaires d'Orange : pour notre part, nous alertons depuis longtemps sur les risques, de perte de maîtrise et de compétences notamment, qui non seulement anéantissent les économies qu'on croit avoir réalisées en sous-traitant, mais peuvent

bloquer totalement l'activité lorsqu'un événement imprévu survient.

Côté régulation, en dépit [des propos lamentables](#) tenus par le président de l'Arcep dans la presse, les discussions sont déjà ouvertes en ce qui concerne la réorganisation des calendriers d'engagement. Stéphane Richard, qui indique par ailleurs que cela pourrait prendre un an pour retrouver notre rythme de déploiement habituel, dit qu'il est confiant, et que le régulateur se montre « ouvert ».

Pour finir, notons qu'Orange est désormais N°1 sur le NPS en France ([Net Promoter Score](#), qui permet d'identifier le score net de recommandation client). Est-ce dû au seul fait que nos équipes se sont mobilisées plus vite et plus efficacement que celles des concurrents sur la qualité de service et l'assistance aux clients pendant le confinement ? L'avenir nous le dira.

Europe

En Espagne, 2^{ème} marché du Groupe, le chiffre d'affaires continue de baisser (-2,4%). La fin 2019 avait vu un retournement de notre performance dans la péninsule ibérique. Le marché se polarise aux deux extrêmes, ce qui avait été mal anticipé. Le segment low-cost représente le tiers du marché, tandis que sur le segment « premium », l'ARPO (Average Revenue Per Offer ou prix moyen par offre) a baissé par rapport au trimestre précédent. Le gel du churn par le régulateur espagnol pendant le confinement a retardé le lancement d'offres convergentes sur le segment low-cost, sur lesquelles tablent les dirigeants de la filiale pour relancer la croissance en sortie de confinement.

Dans les autres pays d'Europe, les offres de convergence connaissent une belle croissance (+25,3). En Pologne, l'offre de vente d'électricité (Orange est le 1^{er} distributeur indépendant) a été ralentie, mais nos offres telcos se portent bien, notamment grâce à des offres d'abondance.

Orange Bank perturbée par la fermeture des boutiques

La fermeture des boutiques a engendré une baisse des ventes, même s'il y a eu un accroissement des ventes par le canal digital. Si pendant le confinement la consommation a globalement baissé, entraînant donc une moindre utilisation d'Orange Bank, le paiement sans contact est particulièrement sécurisant en période de pandémie (cf. la hausse à 50€), et une campagne TV sera réalisée prochainement pour valoriser cet aspect et relancer les usages comme les souscriptions. Le lancement d'une carte familiale, sur le modèle d'Open, est également prévu au T3.

Afrique et Moyen Orient moteurs de la croissance

En Afrique, la pandémie est arrivée plus tard que dans les pays européens : une baisse d'activité n'a été constatée qu'à partir de la dernière semaine d'avril. Les résultats du T1 correspondent donc à une activité normale, avec une croissance de 6% du chiffre d'affaires, pilotée par la data 4G (27%), le haut débit fixe (22%), et toujours Orange Money (22%). Parmi les perspectives, la crise sanitaire pourrait accélérer l'utilisation des services de recharge (top-up) qui permettent d'alimenter à distance n'importe quel compte mobile, donc notamment d'offrir du temps de communication à ses proches, et qui connaissent déjà une forte croissance.

« Jusqu'ici, tout va bien »

Actuellement, les baisses de chiffre d'affaires n'altèrent pas la marge d'EBITDaal (EBITDA after lease), car elles sont com-

pensées par une contraction des investissements (eCAPEX), freinés dans la Fibre, mais aussi par une baisse des frais généraux (plus de déplacements) et de la masse salariale (parts variables, gel des embauches). Notre secteur est résilient, et Orange fait partie des entreprises les plus robustes. La crise sanitaire ne sera cependant pas sans impact, et nous impose de nous adapter pour accompagner les changements économiques et sociétaux qui s'annoncent.

Et demain ?

Sur le plan de l'offre, il s'agit notamment de renforcer les canaux digitaux, et d'accompagner tous les clients dans l'accès et l'usage des services numériques. Sur ce dernier point, il sera intéressant de suivre comment l'entreprise « met en musique » la raison d'être d'Orange (*Orange est l'acteur de confiance qui donne à chacune et à chacun les clés d'un monde numérique responsable*), soumise à la validation des actionnaires. [La CFE-CGC Orange et l'ADEAS ont posé la question.](#)



Sur le plan de la stratégie globale d'Orange, il n'y a pour le moment pas de changement majeur à noter : même si nos réseaux Fibre et 4G ont parfaitement « tenu le choc » pendant le confinement, Stéphane Richard a confirmé que la 5G reste au programme, et que le retard de lancement des enchères, en France et en Pologne, ne sera pas dramatique. Quant aux déploiements de la Fibre, que ce soit en France, en Espagne ou en Pologne, l'entreprise s'emploie à revenir au plus tôt à son rythme nominal.

Si le lancement d'Orange Concessions a été reporté, c'est essentiellement en raison de formalités qui ne pouvaient pas se faire dans de bonnes conditions pendant le confinement, mais le projet est toujours d'actualité. Rappelons à cette occasion qu'il ne s'agit pas de céder tout ou partie des réseaux de Fibre déployés en propre par Orange, dont nous conservons la pleine propriété, mais d'agréger des partenaires autour des réseaux d'initiatives publique (RIP, financés par la puissance publique) dont Orange est concessionnaire pour en réaliser l'exploitation.

En ce qui concerne les TowerCo, où cette fois il sera bien question de faire coter ces actifs en bourse et donc d'en partager la propriété, et n'en déplaie aux analystes qui ont à nouveau insisté sur ce point lors de la conférence de présentation des résultats du T1, rien ne sera lancé avant 2021, après étude du sujet entre fin 2020 et janvier 2021. [La CFE-CGC Orange et l'ADEAS sont pour le moment très interrogatifs](#) sur ce projet, qui nous semble préjudiciable à la fois à la valeur de l'action Orange si les actifs les plus prisés étaient cotés à part, mais aussi à leur pilotage optimal au sein de notre écosystème global : le risque existe toujours que la mise en bourse conduise les investisseurs à faire pression sur la recherche des profits maximaux à court terme, alors qu'il s'agit d'actifs à piloter sur le long terme, et en lien avec la stratégie globale de produits et services d'Orange.

S'il est trop tôt pour prédire l'impact qu'aura la crise sanitaire sur notre entreprise, il est cependant indispensable d'y réfléchir dès maintenant.

AG des actionnaires d'Orange

L'AG des actionnaires d'Orange se tiendra à huis clos, depuis le siège social d'Orange, **jeudi 19 mai 2020 à 16h**, et sera retransmise en direct via <https://oran.ge/ag2020> (*se connecter directement via internet, et non par le VPN d'Orange*). Pour remplacer l'échange avec la salle, une [plate-forme de recueil de questions](#) a été mise en place.

Retrouvez sur le blog de l'ADEAS :

- [Les questions écrites CFE-CGC Orange & ADEAS, et du Conseil de Surveillance Orange Actions](#), où siègent les représentants élus par les personnels actionnaires.
- [Nos éclairages sur le vote des résolutions présentées à l'AG, ainsi que les votes réalisés par le Conseil de Surveillance au nom des personnels détenant leurs actions dans le PEG d'Orange](#). Si vous détenez des actions au nominatif ou au porteur, **vous pouvez voter en ligne jusqu'au lundi 18 mai 2020 à 15h00** (heure de Paris). Toutes les infos utiles sont précisées dans le billet.

Intéressement en filiales

En progrès, mais...

Hélène Marcy

Malgré les demandes réitérées de la CFE-CGC Orange, les filiales ont toujours des accords séparés. Certaines n'en ont aucun, et celles qui en disposent restent globalement moins généreuses que la maison mère, qui distribue en moyenne 2 440 € par collaborateur en 2020 (cf. notre [LEA #1/2020](#)).

La signature d'un accord au niveau de l'UES OBS a eu un effet positif sur l'équité de traitement entre toutes les filiales concernées, ce qui conforte notre volonté de disposer d'un accord unique à l'échelle de la France, pour un meilleur partage de la valeur créée entre tous les personnels, renforçant leur sentiment d'appartenance et leur solidarité.

Business & Décision

Aucun accord d'intéressement ou de participation à date. La Direction refuse actuellement d'ouvrir des négociations, arguant de résultats négatifs.

Enovacom

Pas d'accord d'intéressement actuellement. Les représentants CFE-CGC demandent l'ouverture de négociations.

BuyIn

Accord d'intéressement prévoyant la distribution de 7% de la masse salariale au maximum, atteint en 2019. L'enveloppe est répartie sur la base d'un montant identique pour chaque collaborateur, modulé uniquement par

le nombre de jours de présence sur l'année.

Globecast

L'accord d'intéressement permet d'attribuer une enveloppe globale représentant au maximum 5% de la masse salariale, sur la base des objectifs définis pour 2019 pour les deux indicateurs ci-dessous :

	poids	% atteint	% intéressement
EBITDAal	60%	101,27%	1,73%
Chiffre d'affaires	40%	98,03%	0,70%
Total			2,43%

Le montant distribué pour un salarié présent toute l'année est de 1 500 € bruts au titre des résultats 2019, en baisse de 5% par rapport à l'an dernier.

Générale de Téléphone

L'accord d'intéressement prévoit de distribuer au maximum 5% de la masse salariale. L'atteinte des objectifs 2019 permet de déclencher le versement de l'intéressement. Le montant est identique pour tous les salariés, qui recevront 1 585 € (Vs environ 1 000 € l'an dernier), incluant un supplément d'intéressement de 150 €, et versés par semestre fin août et fin février chaque année.

Les versements dans le PEG d'Orange sont abondés selon le barème suivant :

tranches de placement	abondement	
	%	maxi
jusqu'à 100 €	250%	250 €
101 à 300 €	100%	200 €
301 à 500 €	25%	50 €
abondement maximum		500 €

Orange Bank

L'accord prévoit de partager un montant maximum de 8% de la masse salariale, en fonction de 3 indicateurs : produit net bancaire pour 40%, coût opérationnel par client pour 30%, satisfaction clients pour 30%. Pour l'année 2019, seul le critère satisfaction clients permet de délivrer un intéressement, pour un montant moyen de 891,80 € pour 1 026 bénéficiaires.

Orange Lease

Les objectifs 2019 ont été atteints, permettant de distribuer une enveloppe d'intéressement représentant 5% de la masse salariale. Les placements effectués dans le PEG ou le PERCO permettent de bénéficier d'un abondement de l'employeur.

Comme dans toutes les entreprises du Groupe en France, les délais habituels de versement ont été respectés, malgré la crise du covid-19.

Orange Marine

L'accord d'intéressement prévoit de délivrer au maximum 5% de la masse salariale en fonction de l'EBITDA et du succès des activités opérationnelles. Pour 2019, tous les objectifs sont atteints, et l'intéressement est donc versé sur la base de l'enveloppe maximale prévue.

Sofrecom

Les objectifs prévus dans l'accord d'intéressement ont été atteints en 2019, et permettent de distribuer un intéressement égal à 5% de la masse salariale (vs 3,95% l'an dernier).

Le choix de placement devait être effectué avant le 21 avril pour versement avec la paie de mai.

Les placements dans le PERCO permettent de bénéficier d'un abondement maximum de 500 €.

UES OBS

Le versement d'un intéressement est prévu par un accord (2018-2020, signé par la CFE-CGC Orange), sous réserve que les objectifs soient atteints sur 3 critères :

- La croissance du CA services (atteint à 101%) ;
- La rentabilité (non atteint en 2019) ;
- Le taux de conversion des stagiaires et alternants en CDI (atteint à 103%).

L'enveloppe d'intéressement représente 1,606% de la masse salariale, et est répartie à 50/50 selon 2 critères : temps de présence sur l'année, et salaire brut.

L'intéressement moyen s'élève à 719 € par personne, en augmentation par rapport à l'an dernier (la moyenne s'élevait à 591 € par salarié), mais surtout il est désormais uniformisé dans toutes les sociétés de l'UES, alors que des disparités importantes (écart de près d'un tiers entre les meilleurs et les plus bas niveaux d'intéressement) subsistaient l'an dernier.

Versé avec la paie de mai, il bénéficie d'un abondement en cas de versement dans le PEG ou le PERCO.

- Indicateur de qualité de service (IQS) pour 30%.

L'enveloppe est ensuite répartie selon 3 critères :

- Le salaire perçu ;
- Le temps de présence ;
- La durée d'appartenance.

Les objectifs 2019 ont été atteints, et l'intéressement maximum devrait être versé. Le placement dans le PEG ou le PERCO font l'objet d'un abondement de l'employeur.

W-HA

L'intéressement est basé sur l'indicateur de performance opérationnelle (IPO = chiffre d'affaires – charges opérationnelles – investissements), et peut représenter au maximum 5% de la masse salariale. L'intéressement individuel dépend, à 50/50, du salaire brut et du temps de présence pendant l'année considérée.

Les objectifs 2019 ont été atteints. Le versement de l'intéressement est prévu en mai, avec un intéressement brut moyen de 2 852€ pour un salaire brut mensuel de 4 195€.

Un abondement maximal de 600 € bruts est prévu pour le versement dans le PEG ou le PERCO.

Votre épargne en pratique

Nicolas Triki

Tarifs bancaires réduits chez BNP Paribas

Si vous détenez des actions Orange au nominatif pur sur le compte BNP Paribas qui vous a été ouvert par l'entreprise (à l'occasion des premières Offres Réservées aux Personnels en 1997 et 98, ou des deux opérations d'Attribution Gratuite d'Actions NExt Rewards et Orange Vision 2020), vous pouvez bénéficier d'avantages tarifaires pour l'achat d'actions Orange supplémentaires :

- Frais de garde et de gestion offerts (pris en charge par Orange) ;
- Frais de courtage à 0,25% du montant brut de la transaction, avec un minimum de facturation de 5 €.

Pour comparaison, les tarifs habituels de la banque sont de 0,28% pour les

droits de garde annuels, tandis que les frais de courtage s'étagent de 0,44 à 0,55% en fonction du nombre d'ordres passés, avec un minimum de facturation de 7,5 €.

Pour bénéficier de ces avantages, vous devez activer la fonctionnalité (initialement grisée) d'achat de titres dans votre espace personnel Planetshares BNP Paribas, en complétant et retournant à la banque les deux documents suivants :

- Convention d'ouverture de compte et de prestations boursières de titres financiers nominatifs purs Orange ;
- Autorisation de prélèvement SEPA.

La demande et le retour des documents s'effectuent sur le site : <https://planetshares.bnpparibas.com>.

Cliquer sur l'enveloppe (en haut à droite de l'écran d'accueil) pour ouvrir le formulaire de contact, choisir « demande de documents » puis « demande de convention d'ouverture de compte et de prestations boursières ».

Une fois les deux documents réceptionnés et enregistrés par BNP Paribas, la zone d'achat sera « dégrisée », et il vous sera possible de saisir des ordres, pour l'acquisition de nouvelles actions Orange uniquement.

Outre ces avantages tarifaires, les actions détenues au nominatif pur bénéficient de formalités simplifiées pour [participer et voter à l'Assemblée Générale des actionnaires d'Orange](#).

A noter

Dans cette période inédite, vous vous interrogez sur la meilleure manière de gérer votre épargne salariale ?

L'ADEAS & la CFE-CGC Orange organisent 2 web-conférences avec Allianz, avant la prochaine période d'arbitrage, pour nous éclairer sur le contexte des marchés financiers et les bonnes réactions d'épargnant à adopter.

Tous les abonnés à cette lettre recevront l'invitation : faites passer le message à vos collègues.

Cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous ! www.cfecgc-orange.org

Lettre éditée en partenariat avec

ADEAS

Association pour la Défense de l'Épargne et de l'Actionariat des Salariés

www.adeas.org

Vos correspondants CFE-CGC :

Sébastien CROZIER – 06 86 27 32 72

Stéphane GOURIOU – 06 45 22 95 71

Nicolas TRIKI – 06 61 99 50 50

Laurence DALBOUSSIERE – 06 30 55 59 97

Hélène MARCY – 06 71 27 05 86

+ de contacts : bit.ly/annuaireCFECGC

Éditée par CFE-CGC Groupe Orange & l'ADEAS, et diffusée par différentes sections syndicales.

Resp. de la publication : Sébastien Crozier
Coordination et maquette : Hélène Marcy

Version électronique :

cfecgc-orange.org/tracts-et-publications

Vous abonner gratuitement :

bit.ly/abtCFE-CGC